

Association pour les enfants des Marais

242 Route d'Argonay

74370 PRINGY

04 50 51 04 93 06 86 16 59 33

**PETITION CONTRE l'installation de 3 antennes relais de téléphonie mobile SFR, 3G dont la puissance est de 61v/m diffusant à 360° sur un périmètre de 5000 m, ainsi qu'un Faisceaux hertzien**

L'association pour les enfants des Marais dit **NON** au démontage du pylône existant, puis à son l'installation avec ses 3 antennes relais SFR sur la toiture d' un bâtiment qui dirigera ses faisceaux directement sur des lieux de vie ainsi que sur de nombreux riverains, ces antennes doivent être placées à 600m de tous lieux de vie, ou en rapport à sa puissance . (puissance et distance des antennes:urbain 500m, semi urbain:5000 m, rural : 14000 m).

Ces antennes produisent un rayonnement électromagnétique **dangereux pour l'être vivant** (des études scientifiques démontrent déjà certains effets connus aujourd'hui : perte de sommeil, maux de tête, fatigue anormale, problèmes de mémoire, hormonaux et plus grave : crise d'épilepsie, leucémie, tumeurs et cancers...).

Nous ne sommes pas contre l'extension du réseau de téléphonie mobile (GSM), nous sommes pour :- **le principe de précaution**

- le respect du seuil maximum de 0,6v/m compatible avec la santé publique
- une implantation de site éloignée des habitations.

**Le Parlement Européen, L'OMS, le CIRC** (Centre International de la Recherche sur le Cancer) du 31 mai 2011 **viennent de reconnaître la dangerosité des champs électromagnétiques** de la gamme des radios fréquences en les classant dans le groupe 2B : potentiellement cancérigènes au même titre que le plomb, l'amiante, le Bisphénol A.

Ce sont les mêmes micro-ondes que les portables et les antennes relais

Monaco 4 V/m- Autriche Liechtenstein 0,6 V/m- Espagne Leganes 0,6 Luxembourg 3 V/m - Suisse 4 V/m, **France 61 V/m (honteux)**

**Notre santé et celle de nos enfants est menacée. Réagissons, nous sommes tous concernés !**




